

Communiqué de presse

Message culture 2021-2024 Le Parlement renforce la culture du bâti

Berne, le 16 septembre 2020 – **Lors de sa séance d'aujourd'hui, le Conseil des États a débattu de l'encouragement de la culture pour les années 2021 à 2024. Comme le Conseil national avant lui, il a rallongé de 20 millions de francs le crédit-cadre destiné à la culture du bâti dans le Message culture 2021-2024. Alliance Patrimoine est très satisfaite de cette décision qui témoigne d'une volonté de favoriser la qualité de vie et le bien-être en Suisse.**

Les moyens que la Confédération alloue à la restauration des monuments historiques et à des interventions archéologiques diminuent depuis des années. Le Message Culture 2021-2024 les stabilise à leur niveau le plus bas ; ces moyens ne suffisent pas à préserver le patrimoine culturel suisse. Selon le Conseil fédéral, plus de 100 millions par an seraient nécessaires pour éviter des pertes importantes du patrimoine construit et archéologique de Suisse (Message Culture 2021-2024, p. 79).

Le manque de moyens pour la préservation des monuments induit des retards dans les travaux à entreprendre, et donc des dommages supplémentaires aux monuments. Ces dommages engendrent, quant à eux, soit des coûts supplémentaires pour y remédier, soit la perte totale des monuments concernés. Dans l'archéologie, les moyens manquants induisent une charge supplémentaire pour les cantons. Contrairement aux moyens financiers qui vont diminuant, les besoins financiers augmentent. Cette hausse est notamment liée à la densification des zones à bâtir, aux besoins croissants pour les églises, couvents et abbayes ainsi qu'à l'augmentation des coûts de construction.

En suivant la décision prise par le Conseil national le 7 septembre 2020, le Conseil des États augmente le crédit-cadre pour la culture du bâti de 5 millions de francs par an – soit une rallonge de 20 millions de francs pour un total de 123,9 millions sur les quatre ans du Message culture 2021-2024. C'est une contribution importante à un développement durable du territoire.

Des chantiers bienvenus pour les entreprises du bâtiment et artisanales

Les mesures de préservation des monuments sont très importantes pour les entreprises de construction locales et régionales ainsi que pour les PME actives dans l'artisanat – un franc investi par les pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes) dans la préservation des monuments génère environ 9 francs d'investissements privés supplémentaires. Ce chiffre revêt une importance toute particulière dans le contexte actuel de difficultés économiques causées par la pandémie de COVID-19.

En préservant l'artisanat, nous investissons pour l'avenir ; pour le tourisme, il est tout aussi bénéfique de prendre soin de notre patrimoine culturel. Ce sont en effet nos paysages culturels, nos monuments et sites historiques intacts qui attirent les visiteurs suisses et étrangers pour leurs vacances.

Sont à disposition pour toutes questions

Andrea Schaer
Déléguée Archéologie Suisse
079 706 64 60

Cordula M. Kessler
Co-directrice NIKE
078 638 54 60

Mila Trombitas
Co- directrice NIKE
079 504 69 08

Nicole Bauermeister
Directrice SHAS
079 303 90 51

Stefan Kunz
Secrétaire général Patrimoine Suisse
079 631 34 67

Alliance Patrimoine – L'avocate du patrimoine culturel

Alliance Patrimoine s'engage en faveur de la préservation durable du patrimoine culturel suisse. Elle rassemble quatre organisations totalisant 92'000 membres : Archéologie Suisse (AS), le Centre national d'information sur le patrimoine culturel (NIKE), Patrimoine suisse (PS) et la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS).